

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 4 octobre 2021 à 20h00 heures.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné (absent)
3- Vacant	6- Lise Lévesque (absente)

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

1. Mot de bienvenue et assermentations des élus par acclamation

Mesdames Nancy Banville (poste #1), Marie-Renée Savard (poste #2) et messieurs Michel Imbeault (poste #4) et Bruno Paradis (Maire) sont assermentés.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-10-145

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2021-10-146

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que le procès-verbal du 13 septembre 2021, soient adoptés tel que rédigés.

Adopté

3.2 Lecture et adoption des comptes à payer

2021-10-147

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 10292 à 10332	148 600.97\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3440 à 3453	43 908.02\$
SALAIRES ÉLUS (Septembre)	3 171.34\$
SALAIRES INCENDIE (4 au 25 septembre)	0\$
SALAIRES EMPLOYES (4 au 25 septembre)	25 133.51\$
TOTAL	220 813.84\$

Adopté

3.3 États financiers au 30 septembre 2021

Les états financiers au 30 septembre 2021 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.4 Projet pilote MRC – Ressource d’accompagnement gestion des compétences municipales

2021-10-148

ATTENDU QUE la municipalité Price a pris connaissance du Guide à l’intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités de Grand-Métis, La Rédemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, St-Charles-Garnier, Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-d’Arc et Sainte-Luce désirent présenter un **PROJET PILOTE** pour embaucher une ressource d’accompagnement au niveau de la gestion des compétences municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu’elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil du Village de Price s’engage à participer au projet **PROJET PILOTE** pour embaucher une ressource d’accompagnement au niveau de la gestion des compétences municipales ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

Adopté

3.5 Concordance relativement à un emprunt par billets au montant de 473 300\$ qui sera réalisé le 12 octobre 2021

2021-10-149

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité du village de Price souhaite emprunter par billets pour un montant total de 473 300 \$ qui sera réalisé le 12 octobre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
278	6 900 \$
285	179 200 \$
285	287 200 \$

ATTENDU QU’ il y a lieu de modifier les règlements d’emprunts en conséquence;

Il est proposé par Michel Imbeault, **appuyé par** Marie-Renée Savard **et résolu unanimement**

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 12 octobre 2021;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 12 avril et le 12 octobre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	91 000 \$	
2023.	92 900 \$	
2024.	94 600 \$	
2025.	96 500 \$	
2026.	98 300 \$	(à payer en 2026)
2026.	0 \$	(à renouveler)

3.6 Renouvellement prêt – Soumissions pour l'émission de billets

2021-10-150

ATTENDU QUE la Municipalité du village de Price a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 12 octobre 2021, au montant de 473 300 \$;

ATTENDU QU' à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

91 000 \$	0,65000 %	2022
92 900 \$	0,90000 %	2023
94 600 \$	1,20000 %	2024
96 500 \$	1,45000 %	2025
98 300 \$	1,65000 %	2026

Prix : 98,55800

Coût réel : 1,83689 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

91 000 \$	1,91000 %	2022
92 900 \$	1,91000 %	2023
94 600 \$	1,91000 %	2024
96 500 \$	1,91000 %	2025
98 300 \$	1,91000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,91000 %

3 - CD DE MONT-JOLI - EST DE LA MITIS

91 000 \$	1,99000 %	2022
92 900 \$	1,99000 %	2023
94 600 \$	1,99000 %	2024
96 500 \$	1,99000 %	2025
98 300 \$	1,99000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,99000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité du village de Price accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 12 octobre 2021 au montant de 473 300 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 278 et 285. Ces billets sont émis au prix de 98,55800 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

3.7 Frais financier / renouvellement de prêt / 6825\$ surplus généraux

2021-10-151

Attendu que les billets émis par la Financière Banque Nationale pour le renouvellement du prêt de 473 300\$ sont émis au prix de 98.558 pour chaque 100\$;

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les frais financiers de 6 825\$ à même les surplus généraux.

3.8 MRC – Étude de faisabilité d'un service de gestion animalière

2021-10-152

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la MRC de la Mitis dans sa demande d'aide financière au MAMH pour une étude de faisabilité d'un service de gestion animalière sur le territoire de la MRC.

3.9 Virements budgétaires

2021-10-153

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité d'effectuer les virements budgétaires suivants :

De :	Vers :	Montant
02 32000 521	02 32000 459	2 200\$
02 32000 521	02 32000 411	4 400\$
02 45170 641	02 45210 641	500\$

3.10 Projet CPE

2021-10-154

- Considérant que le nombre de jeunes familles est en forte hausse à Price ;
- Considérant que la Municipalité de Price se veut accueillante pour les jeunes familles ;
- Considérant que la vision du développement du parc municipal est axée sur la jeunesse et le plein air ;

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de donner son aval à M. Bruno Paradis, Maire, pour faire les démarches auprès des instances concernés afin que Price soit retenu pour un projet de Centre de la Petite Enfance. Le Conseil se montre également ouvert à être propriétaire de l'établissement qui pourrait être situé dans le futur parc municipal.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Autorisation feu vert sur les véhicules des pompiers

2021-10-155

- Considérant le décret 85-2021 concernant le Règlement sur le feu vert clignotant du Code de la sécurité routière ;

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Nancy Banville et adopté à l'unanimité ;

- d'accepter l'utilisation du feu vert clignotant par les pompiers du service incendie ;
- de nommer M. Michel Desrosiers, directeur incendie, à titre de responsable d'accorder les recommandations écrites favorables aux pompiers.

Adopté

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Affectation surplus voirie

2021-10-156

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité de faire une affectation de 42 000\$ au surplus affecté voirie venant du poste budgétaire 02 32000 521.

Adopté

5.2 Demande Grand-Métis prolongement réseau eau potable

2021-10-157

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Municipalité de Grand-Métis pour leur prolongement de réseau pour deux bâtiment additionnels sur le chemin Kempt, soit le bureau municipal et un jumelé. Le débit annuel réservé est augmenté d'un maximum de 350m³ pour ce prolongement.

Adopté

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun point

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Étude géotechnique au parc derrière la SQ

2021-10-158

Attendu qu' une partie du terrain du parc derrière la SQ est en zone à risque de mouvement de sol ;

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que la Municipalité de Price lance un appel d'offre pour réaliser une étude géotechnique sur ce territoire.

Adopté

7.2 Appel d'offres tracteur compact pour la patinoire

2021-10-159

Attendu que le tracteur actuel est désuet ;

Attendu que la Municipalité désire acquérir un tracteur compacte d'environ 40HP muni d'un souffleur pour déneiger la patinoire et tracter la zamboni;

Attendu que la Municipalité à fait un appel d'offre sous invitation à deux soumissionnaires ;

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que la Municipalité de Price accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit « Service Agricole » au montant de 52 000\$ avant les taxes. Le fond de roulement sera affecté du montant et sera remboursé sur 5 années.

Adopté

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

9.1

10. Levée de l'assemblée :

Michel Imbeault propose la levée de l'assemblée à 20h40.

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire